

Nouveaux Cahiers du socialisme

Un monde agricole à réformer

Normand Beaudet



Number 25, Winter 2021

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/94869ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (print)

1918-4670 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Beaudet, N. (2021). Un monde agricole à réformer. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (25), 211–216.

Tous droits réservés © Collectif d'analyse politique, 2021

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Un monde agricole à réformer

Normand Beaudet

Militant écologiste et communautaire¹

Un monde fragile

Au Québec comme ailleurs en Amérique du Nord, le secteur agricole est dominé par les grandes entreprises commerciales qui œuvrent dans la distribution et la production d'intrants, mécaniques et chimiques. Elles régissent qui produit quoi et pour qui. De plus, cette industrie agroalimentaire (*agrobusiness*) est relayée ici au Québec par l'Union des producteurs agricoles (UPA), qui défend en priorité les intérêts des grands producteurs qui ont accepté les impératifs de la production industrielle à grande échelle. On produit des aliments en grand volume par une activité fondée sur l'importation d'une grosse machinerie et d'intrants pour satisfaire les marchés d'exportation.

Les plus petits producteurs, obligés d'être membres de l'UPA, se voient offrir un certain nombre de services, surtout par le biais des regroupements de producteurs dans chacun des secteurs (fruits, céréales, bovins, etc.). Des producteurs qui rejettent les approches plus conventionnelles de la grande UPA ont formé l'Union paysanne, une association qui regroupe de plus petits producteurs, souvent artisanaux. Les producteurs sont donc représentés de diverses façons dans leur secteur économique. Mais du côté des travailleurs et travailleuses, c'est le vide, la syndicalisation du monde agricole ne s'est jamais vraiment matérialisée.

L'angle mort : les travailleurs agricoles

Déjà avant la pandémie de COVID-19, la région agricole de Chaudière-Appalaches était affectée par la pénurie de main-d'œuvre. Je suis parmi ceux qui ont répondu

¹ Diplômé en gestion des ressources renouvelables, Normand Beaudet s'occupe de plusieurs projets communautaires, dont la mise en valeur intégrale et durable de la forêt seigneuriale de Lotbinière.

« présent » à l'appel du gouvernement au printemps de la crise sanitaire en 2020. La situation était idéale pour jauger les besoins de travailleurs aux champs. La crise devait en principe générer une véritable croisade d'embauches, mais cela n'a pas été le cas.

La tradition de l'employé jetable des plus petites productions s'est poursuivie malgré le contexte des généreux programmes gouvernementaux de soutien aux travailleurs et travailleuses. Même en présence d'employé-e-s déterminés, les excuses invoquées par les producteurs côtoyés pour justifier les congédiements se sont avérées multiples : priorité aux employé-e-s réguliers, travailleurs pas assez productifs ou « athlétiques », refus de se conformer à des pratiques parfois dangereuses, mécontentement devant le moindre commentaire sur la méthode de production ou devant la mention de son inconfort en lien avec une tâche, tentative de discussion sur des accommodements pour éviter de travailler dans des conditions extrêmes (canicules prolongées), demande de flexibilité dans l'horaire, etc. Tout peut devenir une raison de congédiement. Pour plusieurs travailleurs et travailleuses, l'illusion de véritablement contribuer au sauvetage de la production alimentaire québécoise s'est rapidement estompée. On venait boucher de petits trous, tout au plus.

Les producteurs industriels pouvaient compter sur des travailleurs spécialisés, des travailleurs étrangers – dont ils dépendent – et des opérateurs de machinerie. Le producteur à plus petite échelle n'avait que des besoins ponctuels. Il se dit continuellement en situation de précarité, semble incapable de s'ajuster, et congédie souvent à la vitesse de l'éclair. On est bien loin de conditions d'emploi enviables. Ce travail sans attaches ni contrepartie, c'est exactement ce qu'offrent les travailleurs étrangers.

On est dans une industrie qui, curieusement, fonctionne en silo. Le producteur en serres qui fait ses semis en hiver, ne parle pas au producteur de petits fruits qui a besoin de tailleurs de plants au printemps, qui lui ne parle pas au producteur d'asperges qui doit récolter rapidement en début d'été, qui lui ne parle pas au producteur de fraises pour la période de récolte qui suit et qui lui ne parle pas au maraîcher pour les récoltes de la fin juin. Ce cloisonnement en secteurs d'activité est favorisé par les regroupements par domaine de production de l'industrie qui constituent la structure même de l'UPA. Ce fonctionnement favorise la précarité, et est tout à fait déconnecté de la réalité des travailleurs. Bref, le travailleur à faible salaire butine de mandat en mandat et ne peut pas compter sur un engagement sérieux de la part des employeurs ou d'un regroupement d'employeurs. Est-il surprenant dans ce contexte de constater le regard incrédule et amusé du résident rural qui voit le travailleur urbain venir contribuer aux champs ?

Au Québec, le secteur agricole ne semble pas encore capable de s'ajuster à une main-d'œuvre qui se raréfie et aussi à une main-d'œuvre plus instruite et qualifiée.

Les conditions du marché sont très loin de générer les conditions d'une industrie en mesure de professionnaliser ses pratiques et ses ressources humaines. On s'étonne peu de constater que la magie de la mondialisation a fait apparaître le providentiel travailleur étranger. Nous connaissons la suite de l'histoire.

La crise de la COVID-19 et l'insécurité alimentaire

En pleine pandémie, les Québécois et Québécoises ont appris que leur sécurité alimentaire était à risque. Comme les travailleurs agricoles étrangers pouvaient ne pas être au rendez-vous cette année, les besoins en personnel local devenaient immenses car l'approvisionnement mondial pouvait cesser. Pour éviter une crise alimentaire, il devenait urgent de combler localement les besoins. Le gouvernement lance en toute urgence un programme de recrutement de travailleurs québécois géré par l'UPA.

Ce programme s'avère un échec cuisant. Des milliers de Québécois sont toujours en attente de contact avec des producteurs qui ont besoin de main d'œuvre. Seules quelques productions semblent éprouver de réels besoins. D'employeur en employeur, on doit courir après les documents et numéros d'identification du producteur. Le programme d'incitatifs financiers s'étend aux travailleurs étrangers, ce qui diminue le problème de main-d'œuvre, mais amplifie le problème de la faible autonomie alimentaire. Le constat est flagrant, malgré les mielleux discours sur l'encouragement à la consommation locale ; le constat est dur, les producteurs ne sont pas intéressés à la main-d'œuvre québécoise. L'UPA s'avère incapable de gérer les besoins des travailleurs, les producteurs n'étant simplement pas au rendez-vous.

Les hauts cris sur le manque de travailleurs et sur les pertes agricoles se révèlent des écrans de fumée. D'où le branlebas pour accélérer le traitement des dossiers de travailleurs étrangers en début de saison, et pour mettre la table à des réclamations à l'assurance agricole pour les pertes en fin de saison. Ainsi l'image du modèle désuet d'industrie agroalimentaire de l'UPA reste intacte. Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, disait l'autre !

Changer tout cela, mais comment ?

Le secteur agricole doit être transformé au Québec. On doit dorénavant considérer le vaste secteur de l'agroalimentaire comme un tout. L'idée d'une véritable commission agroalimentaire du Québec ayant pour but d'encadrer et de consolider la production agricole et alimentaire au Québec s'impose. Il faut effectuer une consolidation de la production en champ, de la production en serre et de la transformation à des fins de conservation pour les productions de subsistance. C'est la voie qui permettrait de pérenniser et de professionnaliser les emplois de l'industrie. Une première étape importante est d'assurer une sécurité financière au secteur agroalimentaire par

l'approvisionnement des établissements publics (services de garde, écoles, centres de formation, CHSLD et autres). Une politique d'approvisionnement local garanti en produits alimentaires de base est incontournable.

Une autre problématique concerne la professionnalisation de l'industrie. Des milliers de Québécois et de Québécoises ont étudié et acquis des compétences importantes en production agroalimentaire, sans jamais pouvoir les mettre en valeur. Nous aurions la possibilité de créer des milliers d'emplois permanents dans ce secteur essentiel, avec de bonnes conditions de travail. On devrait s'inspirer des gains des travailleurs de la construction, ce qui a mené à la création de la Commission de la construction du Québec (CCQ). Les métiers de la construction se caractérisaient dans le passé par des tâches difficiles, une précarité d'emploi, une saisonnalité du travail, de faibles salaires et des conditions de travail particulièrement dangereuses. Seuls les nouveaux arrivants acceptaient de se soumettre à un tel régime de travail, à un tel régime d'exploitation. Bref, une situation qui ressemble étrangement à la situation actuelle de l'agroalimentaire au Québec.

Vers une Commission agroalimentaire du Québec

Une réforme agricole au Québec devrait prendre une direction similaire à celle de la construction. La situation du monde agricole où tout est géré entre le gouvernement et les producteurs représentés par l'UPA, en fonction de l'économie de marché, n'est plus adaptée à l'importance stratégique de l'industrie. Laisser une industrie d'une telle importance voguer selon les aléas des marchés mondialisés n'a aucun sens. Le marché international et ses prix soutenus par des subsides pétroliers globaux sont à l'origine des bas prix actuels. Ces règles imposent des conditions de travail minimales, une précarité et une saisonnalité qui maintiennent les conditions pénibles que peu de travailleurs acceptent. Le recours récurrent à des travailleurs agricoles étrangers n'est pas viable.

Une commission agroalimentaire du Québec aurait comme mandat de repenser l'industrie. Le travail doit se faire en fonction d'intérêts autres que ceux des marchés et des grands producteurs qui ont accepté l'agro-industrie alimentaire mondialisée comme une fatalité. Le modèle doit tenir compte des particularités saisonnières de l'agriculture au Québec. Comme cela a déjà été mentionné, le point de départ serait l'approvisionnement alimentaire local obligatoire pour tous les établissements publics fédéraux et provinciaux, incluant les sociétés d'État. Par la production annualisée en serre sur les toits en milieu urbain et en serres solaires passives avec une énergie d'appoint électrique dans toutes les régions, cela est dorénavant plus que possible. Grâce aux tarifs d'électricité préférentiels, les conditions sont réunies; pour le reste, les connaissances et la technologie sont disponibles.

On pourrait assurer une stabilité sur le plan de la mise en marché grâce à un réseau de pôles agroalimentaires sur l'étendue du territoire québécois, un service soutenu par les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC). On parle d'installations coopératives offrant une gamme de services aux petits et moyens producteurs : la possibilité d'une transformation à des fins de conservation, des services de réfrigération et de congélation, des espaces de vente à l'année, etc. Toujours grâce à une tarification préférentielle, les producteurs pourraient utiliser leurs installations pour transformer les produits maraîchers ou d'élevage à des fins de conservation, et faire une mise en marché à l'année. Comme solution à la dépendance des éleveurs envers de méga-abattoirs, les abattoirs régionaux pourraient devenir la norme pour les petits élevages. Chose certaine, sans une implication active des instances publiques régionales et municipales, hors des lois marchandes, cette réforme agroalimentaire est impossible.

L'émergence d'un nouveau secteur économique névralgique et robuste

On peut facilement envisager d'intégrer au secteur agroalimentaire toute la filière acéricole et la valorisation active d'autres produits forestiers non ligneux tels que :

- les produits de l'alimentation, qui regroupent, entre autres, les fruits sauvages, les champignons et les produits de l'érable ;
- les produits ornementaux, qui comprennent notamment les arbres de Noël et les couronnes de Noël ;
- les produits pharmaceutiques et nutraceutiques, dont les extraits de l'if du Canada, le ginseng et la gomme de sapin ;
- les produits manufacturés et les matériaux, qui englobent les huiles essentielles, les résines, les alcools et désinfectants, etc.

Avec la création d'une telle commission intégrant la totalité des produits récoltés, il est facile d'imaginer que tous nos services publics s'approvisionneraient à partir des producteurs locaux membres de pôles agroalimentaires. Nous disposerions ainsi d'un levier pour développer ces services dans toutes les régions du Québec.

Ce scénario passerait par trois composantes fondamentales :

- l'approvisionnement en produits alimentaires à l'année des services de garde, écoles, établissements d'enseignement postsecondaire, centres hospitaliers (incluant les CHSLD), banques alimentaires, centres de détention, OSBL de services en première ligne, coopératives d'habitation et HLM, services municipaux et fédéraux et autres services publics ;
- la création à cette fin d'un vaste réseau de serres solaires passives, avec électrification d'appoint, combiné à un réseau de pôles agroalimentaires de

transformation et de conservation des nécessités alimentaires dans les localités, en collaboration avec les municipalités et les MRC ; on pourrait y greffer des abattoirs régionaux ;

- le développement d'un véritable secteur d'emploi, stable, pérennisé et essentiel ; recrutant du personnel régulier, professionnel et de qualité. On verrait émerger un nouveau secteur de travailleuses et travailleurs québécois qualifiés qui œuvrent et se déplacent selon les besoins dans les diverses activités de ce vaste secteur.

Un tel virage sort de la perception de la nourriture comme un simple bien de consommation comme les autres. L'alimentation constitue un bien de première nécessité qui exige un approvisionnement local sécuritaire. On vise d'abord une autonomie alimentaire pour les productions essentielles à la subsistance de la population dans chacune de nos régions. L'agroalimentaire doit comprendre la transformation aux fins de conservation des viandes et des végétaux. Les micro-brasseries et microdistilleries pourraient contribuer à consolider le secteur. Les filières des tissus filtrants et des désinfectants nécessaires à la sécurité sanitaire ne devraient pas être en reste. L'alimentation, tout comme l'approvisionnement en eau et en matériel sanitaire, doivent dorénavant être considérés comme des enjeux de sécurité nationale. Nous avons en main un ambitieux programme.

Il y a dans cette transformation de notre vision de l'alimentation un véritable projet de société. Celui-ci implique l'utilisation d'une tarification préférentielle afin de diminuer le transport de biens agroalimentaires, la consolidation de nombreux emplois dans l'industrie dans toutes les régions du Québec, une lutte active aux déserts alimentaires de plus en plus présents et une gestion intelligente des résidus organiques et de nos terres arables. Devrons-nous nous rendre jusqu'à une redistribution des terres ? C'est fort probable. En cette période critique où les menaces de crises se multiplient, on doit réfléchir à d'imposants projets de réformes, et le monde agroalimentaire devrait se classer au sommet de l'échelle des priorités.